



CCAS du 12 juin 2018

Déclaration et compte-rendu CFDT

Délégation CFDT : Maryline Grosroyat, Éric Tavernier.

Monsieur le Président, monsieur le Directeur, mesdames, messieurs, chers collègues !

Il était une fois, au terme des journées nationales des présidents de CLAS en novembre 2017, un magnifique discours de clôture sur l'importance du rôle social auprès de tous les personnels dans les services et de la place desdits présidents au sein de nos ministères.

Hélas, l'auteur de cette élégie montre un tout autre visage et remet en cause 30 années d'action sociale en administration centrale en bloquant, à l'encontre des textes que lui-même est censé porter auprès des services, la mise en œuvre de l'Arbre de Noël.

Revirement ? Double langage ? Dissimulation institutionnelle ?...

Quoi qu'il en soit, la CFDT dénonce, avec force, ce blocage aussi inutile qu'irrégulier, dont les principales victimes seront les enfants des agents de l'AC.

Cette situation inédite et brutale est cause de souffrance et d'incompréhension pour la présidente du CLAS de Paris, à laquelle nous apportons ici notre soutien inconditionnel.

La DAJ ayant donné son accord, il convient que M. le Directeur des Ressources Humaines mette fin à cette situation ridicule.

Dans un contexte d'orages et de marais barométriques, les nuages noirs et chargés d'électricité d'Action Publique 2022 se détachent sur l'horizon de l'action sociale de toutes les Fonctions publiques.

Ça suffit ! Nous ne sommes pas dupes des jeux d'acteurs, des positionnements ambigus et de l'absence de réponses aux nombreuses questions posées depuis des mois.

Dans le cadre de ce CCAS, nous exigeons que vous cessiez vos réponses dilatoires et que vous nous fassiez part de vos réels objectifs et de votre feuille de route pour l'action sociale ministérielle.

N'en doutez pas, la CFDT restera vigilante sur les orientations sociales réelles de ce ministère, et fera fi des discours pompeux emplis du vent de l'enfumage!

Merci de votre attention.

Commentaires de la CFDT

Comme à l'accoutumée, le DRH n'a volontairement apporté qu'une réponse technique à une problématique que lui-même a généré, à savoir les engagements pris pour l'Arbre de Noël de l'administration centrale. Le problème serait, paraît-il, résolu... A voir.

Sur la maltraitance subie par la présidente du CLAS, l'absence de communication totale vis-à-vis de l'ensemble des membres du CLAS, la position de l'administration visant à disqualifier la présidente du CLAS sur sa compétence propre d'organisatrice de l'arbre de Noël, pas un mot de regret, pas un mot d'excuse.

Sur les questions plus générales posées par la CFDT, en particulier, mais également par d'autres organisations syndicales, il n'y a bien entendu eu aucune réponse.

Ô temps suspend ton vol ! Action Publique 2022 va bientôt frapper les trois coups.

En attendant, pour l'administration, c'est profil bas et silence sur les ondes.

Après des années de tergiversation, puis en 2018 le lancement d'un calendrier de concertations intenable, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines a (quasiment) acté que pour un référencement au 1^{er} janvier 2019, ça ne serait peut-être pas faisable.

A l'issue de ces échanges et avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Directeur, s'est éclipsé car il avait une réunion, sûrement plus importante que de parler de l'action sociale pour l'ensemble des agents de nos ministères.

Ordre du jour

1 – Approbation du projet de procès-verbal de la séance plénière du 14 mars 2018.

Le PV est approuvé.

2 - Point budgétaire.

La situation de consommation des crédits au 31 mars est présentée. Le bilan des aides matérielles 2017 sera présenté lors du dernier CCAS de cette mandature.

3 – Point d'information sur les suites de la rencontre nationale des présidents de CLAS.

Les préconisations des organisations syndicales, faites lors des séances du groupe de travail, sont en cours d'étude par l'administration et devraient prochainement faire l'objet d'une réponse écrite auprès des fédérations. Elle sera suivie d'une nouvelle réunion du groupe afin de trouver un accord en vue de la rédaction de nouveaux textes, plus précis, concernant l'organisation et la gestion de l'action sociale ministérielle.

La CFDT défendra « mordicus » un fonctionnement démocratique dans l'intérêt des agents, tout en améliorant la protection des agents qui mettent entre parenthèses leur évolution de carrière pour s'investir dans le rôle de président.e de CLAS.

4 – Point d'information sur la diffusion de la note du 4 avril relative à l'attribution d'un prêt aux agents pour leurs enfants qui déco habitent pour suivre des études.

Le président du CAS se félicite que le relèvement des plafonds, l'augmentation du montant et l'extension à l'apprentissage du prêt aient permis une augmentation significative du nombre de prêts accordés cette année comparativement à l'année 2017. Il a souligné la qualité et la variété de l'information auprès des agents via l'utilisation d'une grande variété de supports (plaquette, messages, articles dans le Fil Info....).

5 – Point d'information sur les résultats de l'enquête « vos impressions sur les colos CGCV » conduite auprès des bénéficiaires.

Il ressort de l'enquête que les usagers, parents et enfants, plébiscitent massivement tant l'organisation que les destinations, les tarifs sociaux et le projet éducatif du CGCV.

Vous trouverez, en suivant ce lien, cette intéressante enquête.

https://www.cfdt-ufetam.org/wp-content/uploads/2018/06/resultats_enquete_cgcv_impressions_colos_mars-2018.pdf

Fin de la séance plénière 12h45